

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<p>DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE- MARITIME</p> <p>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE</p> <p>Date de convocation 09/12/2016</p> <p>Date de publication : 22/12/2016</p>	<p>SÉANCE DU 15 DECEMBRE 2016 à VAUCANSON (PERIGNY)</p> <p>Sous la présidence de, M. Jean-François FOUNTAINE (Président),</p> <p>Autres membres présents : M. Christian PÉREZ, Mme Brigitte DESVEAUX, M. Henri LAMBERT, Mme Martine VILLENAVE, M. Antoine GRAU (jusqu'à la 3<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> questions), M. Daniel VAILLEAU (à partir de la 4<sup>ème</sup> question), Mme Séverine LACOSTE, M. Jean-Louis LÉONARD (jusqu'à la 11<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> questions), M. Roger GERVAIS, M. Serge POISNET, M. Jean-Luc ALGAY (jusqu'à la 30<sup>ème</sup> question), Mme Sylvie GUERRY-GAZEAU, M. Guy DENIER, M. Michel SABATIER, Vice-présidents ; Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX, M. Christian GRIMPRET, M. Alain DRAPEAU, M. David BAUDON (jusqu'à la 9<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> questions), M. Yann HÉLARY, M. Dominique GENSAC, M. Jean-Philippe PLEZ, M. Vincent COPPOLANI, autres membres du bureau communautaire.</p> <p>M. Jean-Claude ARDOUIN, Mme Gabrielle BAEUMLER, Mme Elyette BEAUDEAU, Mme Catherine BENGUIGUI, M. Patrick BOUFFET, M. Michel CARMONA, Mme Stéphanie COSTA, Mme Mireille CURUTCHET, M. Vincent DEMESTER, Mme Sylvie DUBOIS, Mme Samira EL IDRISSE, Mme Patricia FRIOU, Mme Sophorn GARGOULLAUD, Mme Magali GERMAIN, M. Didier GESLIN, Mme Anne-Laure JAUMOULLIÉ (jusqu'à la 6<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> questions), Mme Line LAFOUGÈRE, M. Pierre LE HÉNAFF, Mme Catherine LÉONIDAS M. Pierre MALBOSC, M. Jean-Michel MAUVILLY (jusqu'à la 3<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> questions), Mme Aurélie MILIN, Mme Loris PAVERNE, M. Éric PERRIN, Mme Martine RICHARD, M. Michel ROBIN (jusqu'à la 3<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> questions), M. Pierre ROBIN (jusqu'à la 30<sup>ème</sup> question), Mme Mathilde ROUSSEL, Mme Salomé RUEL, Mme Catherine SEVALLE (jusqu'à la 11<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> questions), Mme Nicole THOREAU, M. Alain TUILLIÈRE, M. Stéphane VILLAIN (jusqu'à la 11<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> questions), M. Paul-Roland VINCENT (jusqu'à la 6<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> questions), Conseillers.</p> <p>Membres absents excusés : M. Antoine GRAU (à partir de la 4<sup>ème</sup> sauf 20<sup>ème</sup> question) procuration à M. Henri LAMBERT, M. Daniel VAILLEAU (jusqu'à la 3<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> questions), M. Jean-Louis LÉONARD (à partir de la 12<sup>ème</sup> sauf 20<sup>ème</sup> question), M. Jean-Luc ALGAY (à partir de la 31<sup>ème</sup> question), M. David CARON procuration à M. Jean-Luc ALGAY (jusqu'à la 30<sup>ème</sup> question), Vice-présidents, M. David BAUDON (à partir de la 10<sup>ème</sup> sauf 20<sup>ème</sup> question) procuration à M. Vincent COPPOLANI, autre membre du bureau communautaire.</p> <p>Mme Soraya AMMOUCHE-MILHIET procuration à Mme Samira EL IDRISSE, Mme Séverine AOUACH-BAVEREL procuration à M. Jean-Philippe PLEZ, Mme Brigitte BAUDRY procuration à M. Guy DENIER, Mme Sally CHADJAA procuration à Mme Catherine SEVALLE (jusqu'à la 11<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> questions), M. Frédéric CHEKROUN procuration à M. Michel SABATIER, Mme Nadège DÉSIR, M. Philippe DURIEUX procuration à M. Paul-Roland VINCENT (jusqu'à la 6<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> questions), Mme Bérangère GILLE procuration à M. Daniel VAILLEAU (à partir de la 4<sup>ème</sup> sauf 20<sup>ème</sup> question), M. Christian GUÉHO procuration à M. Michel ROBIN (jusqu'à la 3<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> questions), M. Dominique HÉBERT, M. Arnaud JAULIN procuration à M. Christian PEREZ, Mme Anne-Laure JAUMOULLIÉ (à partir de la 7<sup>ème</sup> sauf 20<sup>ème</sup> question) procuration à Mme Mathilde ROUSSEL, M. Brahim JLALJI, M. Patrice JOUBERT procuration à M. Vincent DEMESTER, M. Jonathan KUHN procuration à M. Yves SEIGNEURIN, Mme Véronique LAFFARGUE procuration à M. Jean-Michel MAUVILLY (jusqu'à la 3<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> questions), M. Jacques LEGET procuration à Mme Line LAFOUGÈRE, M. Jean-Michel MAUVILLY (à partir de la 4<sup>ème</sup> sauf 20<sup>ème</sup> question), M. Jean-Claude MORISSE procuration à Mme Loris PAVERNE, M. Jacques PIERARD procuration à M. Didier GESLIN, M. Hervé PINEAU procuration à Mme Aurélie MILIN, M. Michel ROBIN (à partir de la 4<sup>ème</sup> sauf 20<sup>ème</sup> question), M. Pierre ROBIN (à partir de la 31<sup>ème</sup> question), M. Didier ROBLIN procuration à M. Jean-Louis LÉONARD (jusqu'à la 11<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> questions), Mme Catherine SEVALLE (à partir de la 12<sup>ème</sup> sauf la 20<sup>ème</sup> question), M. Jean-Marc SOUBESTE, M. Stéphane VILLAIN (à partir de la 12<sup>ème</sup> sauf la 20<sup>ème</sup> question), M. Paul-Roland VINCENT (à partir de la 7<sup>ème</sup> sauf 20<sup>ème</sup> question), Conseillers.</p> <p>Secrétaire de séance : M. Yves SEIGNEURIN,</p>		
Nombre de membres en exercice	80	Bulletins litigieux :	0
Nombre de membres présents :	49	Abstentions :	7
Nombre de membres ayant donné procuration :	15	Suffrages exprimés :	57
		Pour l'adoption :	57
Nombre de votants :	64	Contre l'adoption :	0

N° 29

Titre / DISPOSITIF D'AIDE A L'INVESTISSEMENT « CALCIUM » - SOUTIEN A LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE (S.A.R.L.) « LA ROCHELAISE DES GLACES »

Monsieur Algay expose que dans le cadre de la stratégie de développement économique, validée par délibération n°57 du 24 novembre 2014, il a été jugé nécessaire de proposer un dispositif d'aide à l'investissement immobilier, matériel et immatériel, dénommé CALCIUM, sous forme d'avances remboursables pour capter les projets créateurs d'emplois des entreprises de production et de services aux entreprises dans la Communauté d'agglomération de La Rochelle (CdA). Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la convention n° 2015-RPC-B-349 entre la Communauté et la Région, relative aux aides aux entreprises en application de l'article L 1511-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La CdA a été saisie d'une demande de la société « La Rochelaise des Glaces » d'une aide financière pour le développement de ses activités à la fois sur le territoire de l'Agglomération et mais aussi à terme à l'international.

Créée en 1999, la société « La Rochelaise des Glaces » a pour activité la fabrication de crèmes glacées, sorbets et pâtisseries, et a connu depuis sa création une croissance régulière sur ces 3 points de ventes rochelais ainsi que nombre de récompenses et distinctions au plan national (Coup de cœur Gault et Millau magazine en 2012, Lauréat national Stars et métiers pour la dynamique commerciale, 3e meilleur commerçant français du classement Commerces magazine en 2013, Top10 des meilleurs glaciers français par les internautes du site Trip Advisor en 2013).

En 2013, les dirigeants ont amorcé une réflexion sur le futur qu'il souhaitaient donner à leur entreprise qui a abouti à un programme de R&D, en collaboration avec le CRITT Agro-alimentaire, l'Ecole Nationale d'Industrie Laitière et des Industries Agroalimentaires (Surgères) et le Centre Technique de la Conservation des Produits Agricoles (Amiens), portant sur l'augmentation de la Date Limite de Consommation (DLC) de leurs produits.

Le Programme d'investissements, d'un montant total de 530 000 €, se répartit comme suit :

- Immobilier 400 000 €
  - Aménagements Creatio Agro : 50 000€
  - Corners HDM : 250 000 €
  - Magasins LR : 100 000 €
- Matériel 130 000 €
  - Ensacheuse : 50 000 €
  - Etiqueteuse : 30 000 €
  - Turbine à glace : 30 000 €
  - ERP: 20 000 €

Ce projet permettra la création de 5 emplois minimum sous un délai de 2 ans.

La Région, qui a été sollicitée pour un montant d'avance remboursable de 100 000 €, a donné un avis favorable (Commission Permanente du 21 novembre 2016).

Après avis technique favorable au Comité de pilotage du Développement Économique de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle du 30 Novembre 2016, il est proposé au Conseil Communautaire de se prononcer sur une avance remboursable sur 5 ans avec différé de remboursement de 2 ans à hauteur de 100 000 €, soit 12 234 € d'équivalent subvention brut.

En conséquence, après délibération, le Conseil communautaire décide :

- D'approuver l'avance remboursable à taux nul à la société « La Rochelaise des Glaces » à hauteur de 100 000 € HT sur cinq ans avec un différé de remboursement de deux ans au titre de sa compétence Développement Économique,
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tous actes et documents nécessaires à ces effets,
- D'inscrire la dépense correspondante au Budget Annexe des Affaires Économiques.

Votants : 64

Abstentions : 7

Suffrages exprimés : 57

Pour : 57

Contre : 0

POUR EXTRAIT CONFORME  
POUR LE PRÉSIDENT ET PAR DÉLÉGATION  
ET PAR EMPECHEMENT  
LE VICE-PRÉSIDENT

Christian PEREZ